

Dossier mené par le SPECA pour nous et la FNEEQ!

Contestations juridiques relatives à la reprise des journées de grève

La FNEEQ a plaidé le 7 novembre dernier, en Cour supérieure, sa contestation du verdict rendu dans le dossier de la reprise des journées de grève. En marge des représentations juridiques faites dans ce dossier, le procureur syndical Guy Martin a fait état de nos prétentions quant au fait que le maintien de la coupe salariale, une fois reprises les journées de cours manquées lors d'une grève légale, constituait en fait des représailles. Le juge a promis dans cette affaire un verdict assez rapide.

Par ailleurs, nos revendications conséquentes aux reprises de cours sont aussi portées par la voie du grief. Les plaidoiries dans ce dossier auront lieu le samedi 24 novembre. Beaucoup d'efforts ont été déployés, tant de la part du syndicat local (Ahuntsic) que de la part du conseiller au dossier, Jacques Bazinet. Le maximum a été fait pour faire valoir notre droit et nous attendons un jugement prochainement.

Manifestations étudiantes contre le dégel des droits de scolarité

Les deux organisations étudiantes au collégial, la FECQ et l'ASSÉ, ont organisé des manifestations au cours du mois de novembre pour dénoncer le dégel des droits de scolarité à l'université. Elles auront lieu à une semaine d'intervalle, le **15 novembre (ASSÉ)** et le **22 novembre (FECQ)**.

Comme à l'habitude, nous vous convions à faire preuve de compréhension. À la suite des représentations de l'ASSÉ et de la FECQ, la FNEEQ a convenu de leur exprimer son appui par le biais d'une lettre ainsi qu'un communiqué qui sera transmis aux médias, que vous trouverez sous peu sur le site de la Fédération.



Au Collège, une trentaine de personnes sont des professionnelles et professionnels actifs. De vrais PROS, à plus d'un titre! Qu'ils soient **API, analystes, bibliothécaires, agents, conseillers ou psychologues**; qu'ils travaillent sur les aspects de la pédagogie, de l'aide aux étudiants, de l'administration, de la communication ou de l'animation, ces professionnels ont tous à cœur la même personne : l'ÉTUDIANT.

En collaboration avec le personnel enseignant, ils facilitent le parcours des étudiants, présents et futurs, du Collège Ahuntsic.

En accord avec votre Syndicat, le Syndicat des professionnelles et professionnels du Collège Ahuntsic (SPPCA) vous propose, à vous enseignant qui le voulez bien :

de souligner brièvement le travail des professionnels du Collège, en début ou en fin de classe, entre le 19 et le 23 novembre.

Par ailleurs, votre intervention pourrait donner un coup de pouce aux étudiants qui ne connaissent pas tous les services que peuvent leur rendre les professionnels de l'éducation.

À compter du 19 novembre prochain, invitez vos étudiants à visiter le site du Collège pour y lire l'information pertinente accessible à partir de la page d'accueil et à y inscrire leur commentaire. Le vôtre est aussi bienvenu!

Au nom du personnel professionnel du Collège Ahuntsic, nous vous remercions,

Le SPPCA

... SOMMAIRE ...

- La profession enseignante! 2
- La réforme de l'éducation au secondaire : un débat qui se poursuit 3

La profession enseignante!

Certains d'entre vous auront sans doute été étonnés de voir apparaître dans leur casier document intitulé « Enseigner au collégial... Portrait de la profession ». Cette « Étude du comité paritaire » est en effet signée, non seulement par des représentants des trois fédérations syndicales d'enseignants de niveau collégial, mais aussi par des représentants du Comité patronal de négociation des collèges, organisme formé de représentants de la Fédération des collèges et du Ministère de l'éducation du sport et du loisir.

Pourquoi, en effet, des représentants patronaux s'associent-ils à nous pour élaborer et publier un document sur la profession enseignante?

Au cours de la dernière ronde de négociation, l'un de nos principaux objectifs était de gagner un important ajout de ressources enseignantes dans le réseau collégial. Nul n'est besoin d'épiloguer longuement sur l'alourdissement de notre tâche qui justifie encore cette revendication. Quant à la Fédération des cégeps, elle n'avait alors concédé que le fait que notre tâche « avait évolué » au cours des ans. Les discussions avaient alors mené à la création de ce comité paritaire pour étudier et analyser cette tâche. Suite à la loi-décret qui a clos ces négociations, nous avons dû choisir entre attendre à 2010 pour relancer nos revendications ou jouer le jeu de ce comité paritaire, espérant que les résultats de l'analyse mènent à une réouverture de la négociation sur le sujet avant l'échéance de 2010.

Bien entendu, puisqu'il s'agit de travaux communs avec la partie patronale, il a fallu accepter certains compromis au niveau de la formulation. Ainsi on ne trouve aucune allusion à un possible alourdissement de la tâche enseignante. Cependant, la liste et la description des tâches que nous accomplissons de façon individuelle ou de façon collective parlent de soi.

L'exercice qui nous est maintenant proposé est une large consultation des enseignants par les fédérations syndicales, de même que des collèges par la Fédération des cégeps. Cette consultation visant à corriger le texte (de façon très mineure) sur les objets de tâche qui auraient été oubliés ou sur l'emphase plus ou moins importante accordée à l'une ou

l'autre de ses composantes. Nous le répétons, puisqu'il s'agit d'un texte commun, nous ne pourrions le modifier pour en faire quelque chose de plus « revendicateur ».

Cependant, nous avons, nous-mêmes, été étonnés par l'ampleur de la tâche qu'on attend des enseignants des collèges. Déjà, en regroupement cégep, le texte a été analysé et certains correctifs ont été proposés. Certains de ces correctifs relèvent des modèles très différents qu'utilisent les Collèges en matière de développement de programme. D'autres correctifs ont été suggérés quant à la description du travail « hors collège » : promotion, recrutement, représentation, etc. D'autres, enfin, ont été amenés dans le cadre de la description de la complexité inhérente à l'introduction des nouvelles technologies.

Pour ceux qui en auraient le loisir, au moment de la surveillance d'un examen, par exemple, nous demandons de lire le document et de nous faire parvenir vos commentaires au local du SPECA, de vive voix, par écrit ou par courriel, d'ici la mi-décembre.

Suite au retour de cette consultation, la FNEEQ, les deux autres fédérations enseignantes, les représentants du Ministère ainsi que de la Fédération des cégeps iront de concert rencontrer les pouvoirs politiques pour déclencher une négociation visant à accroître les ressources enseignantes dans les collèges. Il est donc primordial, à plus ou moins brève échéance, que chacun s'approprie ce dossier qui sera à suivre de près dès l'hiver 2008.

P.S.: Pour celles ou ceux qui auraient eu une version du document mal imprimé (une page sur deux), vous pouvez en obtenir une version correcte au Service des ressources humaines.

Le comité école et société FNEEQ

La réforme de l'éducation au secondaire Un débat qui se poursuit

La réforme à l'enseignement au secondaire, qui entre dans sa troisième année, soulève depuis son implantation d'importantes controverses. La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, semble elle-même l'aborder avec réserves et se dit particulièrement préoccupée par ses effets sur l'apprentissage du français. Déjà, la volonté de l'Assemblée nationale d'imposer des bulletins chiffrés remet en cause le fondement même de la réforme, l'approche par compétence — des compétences qui ne s'évaluent pas toujours facilement par des chiffres.

Basée sur les théories socioconstructivistes, selon lesquelles l'individu construit son savoir par l'expérience, cette réforme donne une place centrale au savoir-faire. Les élèves doivent désormais développer des « compétences », ce qui transforme l'approche pédagogique, en favorisant entre autres le développement de « projets » qui permettent d'appliquer les compétences. Selon ses défenseurs, cette approche correspond à un besoin de moderniser et d'adapter l'enseignement à la culture contemporaine. Elle devrait en principe solliciter davantage les enseignants dans le développement des approches pédagogiques. Elle permettrait aussi à l'élève d'apprendre dans un contexte moins rigide, plus favorable à son épanouissement.

Les opposants à la réforme dénoncent tant ses présupposés théoriques que ses résultats peu probants. L'une des principales objections à la réforme concerne la place accordée à l'acquisition des connaissances. L'accent mis sur le savoir-faire néglige cette fonction fondamentale de l'école qui consiste à transmettre des connaissances, sans lesquelles on ne peut établir de solides apprentissages.

La réforme et ses fondements constructivistes entraîneraient aussi les apprentissages sur la voie du relativisme. Comme l'avance Normand Baillargeon, selon l'optique de la réforme, « connaître, c'est construire des relations entre lesquelles il ne saurait y avoir de hiérarchies, ce qui mène directement à la confusion entre savoir et opinion ». Les sciences et les savoirs se développent pourtant sur des concepts de base essentiels, des dénominateurs reconnus, dont la relativisation pourrait mener à de dangereux reculs.

De la grogne sur le terrain

La réforme de l'éducation au secondaire soulève aussi de nombreuses réserves sur le terrain. Les enseignants et les enseignantes membres de syndicats d'écoles secondaires privées à

la FNEEQ se sont exprimés à maintes reprises sur le sujet ; leurs commentaires rejoignent très souvent ceux que l'on entend chez beaucoup de leurs collègues du réseau public.

Plusieurs enseignantes et enseignants s'inquiètent de l'écart entre les intentions de la réforme et ses résultats. Ainsi, l'approche par projet avait pour objectif de rendre l'école plus conviviale pour les élèves faibles, de les aider à intégrer plus efficacement les matières enseignées. Il s'avère cependant que ceux-ci se trouvent plutôt privés d'un cadre rigoureux pour leurs apprentissages ; ils arrivent difficilement à bien réussir, alors que les élèves forts, plus généralement autonomes, obtiennent d'excellents résultats. L'écart entre les forts et les faibles se trouve donc accentué.

L'approche par compétence et les compétences transversales entendent amener les élèves à faire des liens entre leurs différents apprentissages. Or cette pédagogie ne permet pas d'approfondir les apprentissages autant que le désiraient certains enseignantes ou enseignants, ce que craignaient effectivement les détracteurs. Les lacunes sont particulièrement flagrantes dans les matières de base, comme le soulignait la ministre Courchesne à propos de l'enseignement du français. Le manque de notions de base dans de nombreuses matières fait craindre à plusieurs la nécessité de multiplier les cours de mise à niveau, pour compenser un apprentissage qui n'a pas été fait. Ce qui aura comme conséquence d'alourdir le parcours des élèves en difficulté et de compliquer singulièrement le passage du secondaire au collégial !

Bon nombre d'enseignantes et enseignants ont souligné le contexte d'improvisation dans lequel la réforme a été lancée. Peu de formations valables leur ont été données. De plus, les outils pédagogiques manquent. Sans manuels appropriés, sans mode d'emploi, sans consignes ministérielles précises, sans support logistique, les enseignantes et les enseignants, déjà sceptiques pour plusieurs, restent dépourvus et mal armés pour entreprendre le virage qu'on leur impose.

Les difficultés de la réforme ont surtout été révélées au grand jour par la question des bulletins. L'aspect sibyllin des critères d'évaluation a déconcerté plusieurs parents. Que veut donc dire « réinvestir sa compréhension de texte lu et/ou entendu » en anglais ? « interpréter le changement dans une société et sur son territoire » en géographie et éducation à la citoyenneté ? Et surtout comment comprendre l'évaluation d'une « compétence transversale » comme « coopérer » ou « structurer son identité » ? Ce bulletin a soulevé un tel tollé

→ → → Suite de la page 3

qu'il est devenu un enjeu lors des dernières élections provinciales. La décision de la ministre d'en revenir aux bulletins chiffrés ne règle pas tous les problèmes. La réintroduction des chiffres ne convient pas toujours à l'évaluation des compétences, surtout si celles-ci restent mal définies. Comment en effet donner avec certitude une note sur 100 au critère « exploiter l'information » des compétences transversales, par exemple ?

Mais que faire de cette réforme ?

Si la réforme soulève de sérieuses réserves chez un nombre important de parents et d'enseignantes et enseignants, il est par contre moins évident d'envisager une solution consensuelle qui fera l'unanimité aux problèmes qu'elle provoque. Certains voudraient stopper cette réforme, l'éliminer tout simplement. Un mouvement appelé « Stoppons la réforme » s'est constitué dans ce but et rassemble une dizaine de syndicats d'enseignantes et d'enseignants. D'autres voudraient la transformer, s'attaquer à ses points faibles sans tout remettre en question, de manière à la rendre efficace. D'autres enfin, nettement plus favorables à ce « renouveau pédagogique », jugent qu'il est encore trop tôt pour évaluer avec certitude ses résultats.

Suite à un rapport du comité école et société intitulé « Réforme au secondaire, l'urgence d'un bilan d'étape », le conseil fédéral de la FNEEQ en mai/juin 2007 s'est prononcé sur la question. Des membres souhaitaient que la FNEEQ prenne position en faveur d'un retrait de la réforme. Mais une majorité trouvait ce choix difficile et trop radical. Les enseignantes et les enseignants d'écoles secondaires privées ont manifesté leur inquiétude devant un arrêt trop brutal. Que faire alors des élèves du secondaire qui ont déjà entrepris une ou deux années dans le nouveau système ? Par quoi remplacer la réforme, alors qu'il ne semble pas y avoir de consensus sur l'approche pédagogique à offrir en échange ?

Le conseil a donc adopté une résolution mandatant la FNEEQ d'établir des liens avec le plus grand nombre d'organisations syndicales directement concernées par le problème, puis de poser un diagnostic sur les difficultés du système d'éducation et de prendre les moyens pour faire entendre le point de vue des professeurs.

Les positions récentes de la ministre Michelle Courchesne permettent d'envisager que des correctifs seront imposés à la réforme et que des irritants seront éliminés. Reste à savoir si elle sollicitera au passage l'avis des principaux intéressés et si les modifications envisagées suffiront à assurer aux élèves du secondaire la formation équitable et de qualité dont ils ont grandement besoin.

Outil de référence pour les responsables de la coordination départementale

En juin dernier, un document portant le titre que vous pouvez voir ci-dessus a été largement diffusé dans le collège. De tous côtés, des critiques fusent quant à ce « guide du parfait petit RCD ». Nous avons reçu ce document et nous nous sommes appliqués à le lire pour en évaluer la conformité avec les divers règlements et politiques du Collège, avec la convention collective et avec nos pratiques et ententes locales.

La somme d'inexactitudes et d'imprécisions contenues dans le document s'avérant relativement importante, nous avons dû demander au Collège d'étendre le délai de consultation sur ce texte. Parce que nous sommes conscients de l'importance d'un tel guide pour les RCD en exercice et aussi pour les futurs RCD, nous croyons qu'il faut bien préciser les rôles respectifs de ces RCD et de leur assemblée départementale dans le cadre des diverses politiques du Collège, de ses règlements, aussi bien que de la convention, des ententes locales et des positions syndicales sur ces rôles. Il est essentiel, à notre avis, que ce document fasse l'objet de discussions plus poussées entre les parties.

Malheureusement, nous croyons que l'ampleur de la tâche nous mènera quelque part au début de la prochaine session.

Pour terminer, nous aimerions vous assurer de notre entière disponibilité pour tout commentaire ou demande de précision quant à l'interprétation à donner aux diverses tâches qu'on attribue aux responsables de la coordination départementale.

L'exécutif du SPECA